

<http://ecoleetsociete.se-uns.org/Agression-inadmissible-d-une-militante-sur-Twitter-la-justice-est-saisie>



École & société

Agression inadmissible d'une militante sur Twitter : la justice est saisie

- Société - Égalité femme/homme -

Date de mise en ligne : lundi 4 juillet 2016

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Pour s'être exprimée dans la presse et sur les réseaux sociaux, une militante du SE-Unsa a fait l'objet d'un appel au viol et au meurtre sur Twitter. Après des prises à partie récurrentes, la limite du supportable est franchie.

Il n'est pas acceptable que, tapi derrière l'anonymat d'un pseudo, on puisse ainsi déverser des insanités et des appels à la violence envers des personnes avec lesquelles on a des différences d'analyse et d'appréciation.

S'il s'avère que l'auteur de ce tweet est un enseignant, l'affaire est d'autant plus grave. En tant que fonctionnaire et éducateur, l'exemplarité doit être la règle. Face à ces faits graves, le SE-Unsa soutient la plainte déposée par notre collègue et appuiera juridiquement sa démarche pour que de tels faits ne restent pas impunis.

Les réseaux sociaux sont de formidables outils de communication et d'échange. Ils ne peuvent pas échapper aux règles du « vivre ensemble » et du droit.